



A la  
Délégation suisse du Conseil  
Rhénan  
Monsieur Niggi Rechsteiner  
Grand Conseil de Bâle-Ville  
Vice-président du Conseil Rhénan  
Services parlementaires du  
canton de Bâle-Ville  
Hôtel de ville  
Marktplatz 9  
CH-4001 Bâle  
Liestal, le 6 mai 2024

## **Résolutions du Conseil Rhénan du 1<sup>er</sup> décembre 2023 : prise de position de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest**

Monsieur Rechsteiner,

Par courrier du 22 janvier 2024, la Délégation suisse du Conseil Rhénan a porté à la connaissance de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) les résolutions adoptées lors de la séance plénière du 1<sup>er</sup> décembre 2023. Nous vous transmettons par la présente la position commune des cantons de la Suisse du Nord-Ouest.

### **Rehausser le niveau d'exigence pour une gestion partagée, intégrée, équilibrée et durable de la ressource en eau**

Selon la CGNO, une gestion durable de l'eau exige d'utiliser la ressource eau de manière économique et respectueuse de l'environnement et de la société. Dans le cadre de la Conférence Franco-Germano-Suisse du Rhin supérieur, un échange régulier a lieu sur la question de l'utilisation et de la protection des eaux dans le Rhin supérieur, notamment en ce qui concerne les eaux souterraines. En avril 2023, les premières Assises rhénanes de l'eau du Rhin supérieur ont eu lieu à Strasbourg. A cette occasion, les défis actuels ont été abordés et les différents acteurs de l'eau dans le Rhin supérieur ont été mis en réseau. Un nouvel événement a suivi les Assises rhénanes de l'eau en mars 2024 : une excursion dont la première partie était consacrée à la production d'eau potable dans la région fortement utilisée du Hardwald (Muttenz, BL), et la deuxième à la protection contre les crues et la revitalisation de la Sorne à Delémont (JU). Dans le nord-ouest de la Suisse, la qualité de l'eau, des écosystèmes et du débit des cours d'eau sont analysés et présentés dans le cadre du Plan régional d'évacuation des eaux de la Birse. La Commission de la Birse est chargée de la gestion intégrée du bassin de la Birse et a pour mission de coordonner la mise en œuvre des mesures et de traiter les questions liées à la protection des eaux, à la

protection contre les crues et à l'utilisation des eaux du bassin versant et de ses principaux affluents.

### **Accroître la résilience du Rhin supérieur face aux cyber-risques**

La CGNO prend acte des pistes d'actions transfrontalières proposées par le Conseil Rhénan. Les cyber-risques ne s'arrêtent pas aux frontières d'un canton ou d'un pays et ils concernent toutes les branches, notamment l'administration publique et les exploitants d'infrastructures critiques. Outre les conséquences économiques, les interruptions d'activité des infrastructures critiques représentent un risque conséquent pour l'approvisionnement de la population et la performance de l'ensemble de l'espace économique. Un fondement essentiel pour améliorer la cybersécurité est la cyberstratégie nationale suisse (CSN), laquelle a été mise à jour en avril 2023 et approuvée par le Conseil fédéral et les cantons. La CSN indique les objectifs et les mesures que la Confédération et les cantons entendent prendre pour faire face aux cybermenaces, en collaboration avec les milieux économiques et les hautes écoles. Elle aborde également la coopération internationale et le renforcement de la protection de la population et des milieux économiques. Les cantons et la Confédération collaborent activement à l'accroissement de la résilience contre les cyber-risques, et le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) permet la coopération internationale. La CGNO salue l'attention que le Conseil Rhénan porte à la thématique essentielle des cyber-risques dans le cadre de sa résolution ainsi que l'harmonisation des objectifs et des mesures de sécurité et le renforcement de la mise en réseau visant à accroître la résilience de tous les acteurs concernés.

### **Développer massivement la pratique cycliste par une continuité d'itinéraires et de services**

La CGNO prend acte de la résolution relative à la pratique cycliste. Dans le cadre du programme d'agglomération de Bâle, le guidage et la densité du réseau cyclable trinational sont évalués, vérifiés, complétés et soutenus financièrement par l'introduction de mesures, sur la base des structures spatiales. Ainsi, l'utilisation complémentaire du vélo et des transports publics est prise en compte dans la planification. Dans un premier temps, l'accent est mis sur les déplacements quotidiens (pendulaires, écoliers et écolières, etc.) et les pistes cyclables à développer dans ce but (itinéraires à privilégier, par exemple). Il est important que ces pistes cyclables soient attrayantes et directes, qu'elles permettent de traverser les frontières et qu'elles soient ouvertes à tous les utilisateurs (vélos, vélos électriques rapides et lents). La CGNO voit ici un potentiel de contribuer à l'amélioration de la situation des transports dans l'agglomération et un signal pour la prise de mesures contre le changement climatique.

Le projet « Trois pays à vélo » promeut le cyclotourisme dans l'agglomération trinationale de Bâle. L'objectif principal est de mettre en lumière la diversité de la Région des Trois Pays du sud du Rhin supérieur grâce à différentes pistes cyclables transfrontalières.

## **Sauver, adapter et préserver la forêt dans le Rhin supérieur pour la rendre plus résiliente**

La CGNO prend acte de la résolution relative à la forêt. En termes d'entretien préventif de la forêt, la CGNO indique que la régénération naturelle offre les meilleures conditions pour que les arbres forestiers puissent s'adapter aux conditions climatiques changeantes lors du reboisement de surfaces endommagées ou du peuplement forestier. Elle est préférable à une restructuration active des forêts. Il convient de s'assurer que les forêts puissent remplir leurs diverses fonctions, même dans des conditions climatiques modifiées. Une gestion durable et respectueuse de la nature permet de s'en assurer. Le financement de ces services écosystémiques et une tâche d'ordre public pour laquelle les ressources nécessaires doivent être mises à disposition dans la durée, comme mentionné dans la résolution. Dans sa charte du climat, la CGNO s'engage à œuvrer pour la protection de l'être humain, des animaux et de l'environnement contre les effets du changement climatique. Elle souhaite à cet égard voter des initiatives complémentaires et d'accompagnement pour la protection du climat et l'adaptation au changement climatique avec ses partenaires allemands et français de la région trinationale du Rhin supérieur. L'échange actif d'expériences entre les services forestiers d'Allemagne, de France et de Suisse est garanti dans le cadre de rencontres forestières régionales organisées chaque année.

### **Couverture médiatique transfrontalière**

La communication entre pays voisins en général et la couverture médiatique transfrontalière en particulier sont, du point de vue de la CGNO, déterminantes pour le développement d'une culture et d'un bassin de vie commun dans le Rhin supérieur. La réalisation et la poursuite de projets de communication et médiatiques transfrontaliers sont donc d'une importance primordiale. Les moyens d'Interreg Rhin supérieur et de la Nouvelle politique régionale se prêtent à cet objectif.

Merci d'avoir pris note de ces informations.

Avec nos salutations les meilleures

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest



Jacques Gerber  
Ministre de la République et Canton du Jura  
Président de la Conférence



Julia Stühlinger  
Secrétaire de la Conférence